DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

MAIRIE DE

Saint Pargoire

COMMUNE DE SAINT-PARGOIRE – HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2026-61 – (7)

SÉANCE DU 06 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six et le six novembre à 18h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Sébastien SOULIER, Maire.

Date de convocation : 30 octobre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de voix : 21

- **Étaient présents** :
Sébastien SOULIER, **Maire**
Pierre BOLLIET, Loïc ROUSSON, Marion HOLVOET, Xavier NOBLET, Martine LAMOUROUX, **Adjoints au Maire**
Claude PERET, Gilles LABOUREAU, Yannick IHAMOUINA, Loïc TEYSSIER, Stéphanie LEVERS, Nathalie PUCH, Cendrine SOUYRIS, Alexandra PUJOL, Karim HADDAD, Virginie MURCIANO, Grégory LEBOFFE, Perrine BONNIER, Mélodie REGALDO, **Conseillers** ;

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- **Étaient absents excusés** : Élodie PAULS, Romain BRETON
- **Était absent** : Kévin PHALIP
- **Procuration** : Élodie PAULS à Anne THEVENOT

- **Secrétaire de séance** : Loïc ROUSSON

La séance est ouverte à 18H30.

Délibération n°2026-61 – (7) / Don à la Commune du drapeau de la fanfare par l'association « Le Réveil Saint-Pargorien » :

Monsieur le Maire expose que l'association « Le Réveil Saint-Pargorien » a décidé de faire don à la Commune du drapeau de la fanfare datée de 1905.

Ce drapeau représente un vestige précieux de l'histoire communale.

En lien avec la DRAC d'Occitanie, il va être demandé à ce que ce drapeau soit répertorié et classé au titre des monuments historiques.

Par ce don, l'association souhaite que la Commune le préserve pour les générations futures.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

* **ACCEPTE** le don de ce drapeau,

* **HABILITE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires pour sa préservation et sa protection.

Le Maire,
Sébastien SOULIER

MAIRIE DE SAINT-PARGOIRE (HERAULT)

Mairie de Saint-Pargoire
Place de la Mairie – 34230 Saint-Pargoire
Tél : 04.67.98.70.01 – Courriel : mairie@ville-saintpargoire.com